

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE, 106, Rue de Paris PARIS, 43, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX 351-17 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING 3-65 3, rue Fidele Lohoucq

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME.

LA RÉCEPTION A LILLE DES DIRECTEURS DES GRANDS QUOTIDIENS RÉGIONAUX

Elle a débuté hier, dans la matinée, par une visite à l'Hôtel de Ville où un aimable accueil leur fut réservé par l'Administration Municipale



EN HAUT: Après la réception à la Chambre de Commerce de LILLE; on voit au centre du premier plan, de gauche à droite, MM. MARCHANDEAU, Vice-Président du Syndicat des Quotidiens régionaux; Alfred THIRIEZ, Vice-Président de la Chambre de Commerce; BOURRAGEAS, Président du Syndicat et H. LANGLAIS, Président de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord. — EN BAS: Après la réception à l'Hôtel de Ville de LILLE; on voit au centre du premier plan notre directrice M^{me} Eug. GUILLAUME, ayant à sa droite M. BOURRAGEAS et à sa gauche MM. Roger SALENGRO, Député-Maire et A. GUILLON, Préfet du Nord. EN MÉDAILLONS: M. Roger SALENGRO, prononçant son discours à l'Hôtel de Ville et M^{me} Eug. GUILLAUME, prononçant son discours à l'issue du déjeuner offert par la Ville de Lille.

Chaque année le syndicat des quotidiens régionaux qui groupe les directeurs des plus importants journaux de province tient une réunion dans un des grands centres où il compte des adhérents. Au lendemain de la guerre notre région du Nord a eu à faire face à un formidable effort de reconstruction auquel l'ensemble du pays a rendu un unanime hommage. A l'heure où les difficultés économiques surgissent plus aigres et plus diverses, dans toutes les formes d'une activité multiple et aussi tendue que le voyage d'études entrepris par les directeurs des grands journaux régionaux prend une singulière valeur. Au cours des réceptions hier, à Lille, le président du syndicat, M. Bourrageas, a tenu à rendre hommage à la vaillance, à l'énergie farouche de nos vaillantes populations du Nord.

L'ARRIVÉE EN GARE

Les membres du syndicat des grands quotidiens régionaux et les personnalités qui les accompagnent au cours de cette randonnée de quatre jours, sont arrivés hier en gare de Lille, par le rapide de 10 h. 57. Ils étaient attendus sur le quai par leurs confrères de la région du Nord: MM. Henri Langlais, directeur de «La Dépêche»; Robert Allègre, directeur du «Nouveliste»; et Madame; Jean Dubar et Emile Ferré, directeurs de «l'Écho du Nord»; et Mesdames; Demy, rédacteur en chef du «Journal de Roubaix»; Mme Eugène Guillaume, directrice du «Réveil du Nord»; et Mme Louis, sa mère; MM. Marcel Polvent, directeur des services, et Madame; Gaston Fleury, administrateur et Lucien Le Masson, rédacteur en chef de notre journal; MM. Vincent et Guillaume, directeurs de «l'Agence Havas». On remarquait parmi les arrivants: MM. Bourrageas, président du syndicat et directeur du «Petit Marsellais»; Marchandest, ancien ministre, directeur de «l'Éclair de l'Est»; et Soulié, ancien sénateur, directeur de «La Tribune Républicaine»; vice-président: Léon Renier, directeur de «l'Agence Havas»; Beachez, directeur de «l'Illustration»; et vice-président de la Fédération nationale des journaux français; Gaubert, président du Syndicat des journaux départementaux; Langereau, président du Syndicat de la presse périodique; Mercier, directeur de «l'Est Républicain»; de Nancy, et Madame; Gault, directeur, et Larrue, de «La Dépêche»; de Toulouse; Mme Dumont, directrice de «l'avenir du Plateau Central»; M. Lafont, directeur du «Journal de Rouen»; Quillet, président du conseil d'administration, et Henry, directeur de «Dernières Nouvelles»; de Strasbourg; Caste, directeur de «La Dépêche de Rouen»; Destin, secrétaire général du Syndicat des quotidiens régionaux;

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

A 11 h. 30, avait lieu une réception à la Chambre de Commerce. M. Pierre Thiriez, vice-président, était entouré de ses collègues MM. Georges Guibout, Michel Scaillet, trésorier; Etienne Bernard; Jean Goudaert; Heymann; Minet; Delatre, secrétaire. M. Thiriez, après avoir présenté les excuses de M. Alfred Descamps, souhaita à bienvenue à ses hôtes et leur fit ressortir par quelques chiffres éloquentes l'importance économique de notre région du Nord. M. Bourrageas, félicita la Chambre de Commerce de Lille, du rôle primordial qu'elle joue dans l'étude des grandes questions économiques; il ajouta: «Animatrice d'une action qui communique votre campagne à pleinemment rempli sa mission. Nous saluons en elle une belle expression de l'activité française.» Les visiteurs parcoururent ensuite les divers services, ainsi que le grand hall. Avant de quitter le Palais de la Bourse, un vin d'honneur fut servi. Les autocars prirent la direction de l'Hôtel de Ville.

A L'HOTEL DE VILLE

Sur le perron de l'Hôtel de Ville, à l'entrée de la rue des Saboteux, M. Roger Salengro, député-maire de Lille, accompagné de M. Armand Guillon, fit accueil à ses hôtes. Il était entouré de MM. Louis Brodel, député; Sprick, Favières, Jean Lévy, Arquembourg, Masson, Ooolen, Devernay, Dompain, adjoints; Bour, Bauche, Dauchy, conseillers municipaux; Maurice Planque, secrétaire général et Martin, secrétaire général adjoint.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'ORGANISATION DE L'ARMÉE DE L'AIR DEVANT LE SÉNAT

M. MAHIEU, rapporteur du projet, a démontré l'urgence nécessaire de son vote qui a été acquis à mains levées

La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Lucien HUBERT. Le ministre de la Marine dépose sur le bureau du Sénat le projet de loi voté par la Chambre tendant à l'approbation de crédits pour des travaux intéressant la défense nationale. L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet adopté par la Chambre des députés sur l'organisation générale de l'armée de l'air.

Le rapport de M. Albert Mahieu

M. Albert MAHIEU (Nord), rapporteur de la commission de l'air, insiste sur l'urgence du projet. Il rappelle les heureux résultats obtenus par l'action de l'aviation. Il estime qu'un haut commandement unique serait nécessaire en cas de guerre. M. MAHIEU. — Nos avions n'atteignent pas les vitesses de ceux de certaines autres nations. La mise en service d'un matériel nouveau s'impose. Les crédits vous seront demandés cet effet dans quelques jours. Pour ma part, représentant d'un département cinq fois envahi en un siècle, je suis de ceux qui demandent que nous puissions, en cas de guerre, porter la terreur chez l'ennemi et non la subir. (Très bien.) M. Mahieu fait observer qu'avec des dépenses supérieures à celles de l'Italie nous avions, hier encore, une aviation inférieure sur beaucoup de points à ce qu'elle devrait être. Il faut que des mesures énergiques soient prises, notamment la concentration des services. On ne doit pas négliger notre aviation commerciale qui peut si aisément se transformer en aviation militaire. M. MAHIEU. — Pour obtenir de bons résultats, il faut donner au ministère de l'Air d'abord une organisation et c'est le but du projet en discussion, puis un statut du personnel, puis une loi de recrutement. Le projet qui vous est soumis aujourd'hui comprend vingt-neuf articles.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)



M. MAHIEU, Sénateur du Nord

LA TERRIBLE MORT DE L'AVIATEUR SALEL

Comme nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier, un terrible accident vient d'atteindre, une fois de plus, l'aviation française.

André Salel, détenteur du record de vitesse sur le parcours Paris-Le Cap, expérimental, pour la seconde fois, en compagnie de son mécanicien, un avion nouveau, lorsque soudain, l'appareil prit feu et vint s'écraser dans les ravins de la Trinité, près de Chevreuse.

André Salel était âgé de 30 ans, son mécanicien, Roger Robin, avait 34 ans. André Salel était né à Paris le 20 novembre 1904. Elève, puis moniteur à l'école Farman, Salel a breveté, depuis 1927, plusieurs centaines d'élèves pilotes des écoles civiles et militaires. En 1930, il était nommé chef pilote après avoir été breveté pilote de transports publics.



L'aviateur André SALEL, qui vient de se tuer près de Chevreuse

Le 13 février 1931, Salel battait le record du monde de vitesse sur 100 kilomètres pour avions légers pesant moins de 200 kilos. De mars à mai 1931, il effectuait un voyage d'étude Paris-Madagascar et retour en compagnie du capitaine Goulette et du gouverneur général Alfassa, qu'il déposait à Brazzaville. Du 20 novembre au 7 décembre 1931, accompagné du capitaine Goulette comme navigateur, il reliait la France à Tahiti en quatre jours et sept heures, et faisait l'aller et retour en neuf jours et dix-huit heures. Du 16 au 29 avril 1931, toujours accompagné du capitaine Goulette, il reliait Paris au Cap en trois jours et dix-huit heures, record pas encore battu aujourd'hui. En 1933, Salel participait à la coupe Deutsch de la Meurthe, mais devait abandonner.

Depuis, il a participé à de nombreux meetings dans toute la France, a été chargé de missions diverses de photographie aérienne, et a réceptionné des avions de tous types. Il totalisait plus de 3.500 heures de vol. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

LE POLONAIS LUDWIG GALA A ÉTÉ CONDAMNÉ A MORT

Telle est la sentence des jurés du Pas-de-Calais à l'égard de l'odieux assassin de la petite Janina



La foule suivant attentivement les débats

On n'avait jamais vu pareille affluence au Palais de Justice de Saint-Omer depuis le début de la présente session des assises du Pas-de-Calais. Il est vrai qu'un homme y jouait sa tête. Aussi, ceux qui avaient assisté aux débats de la veille écoutaient-ils avec le plus vif intérêt, réquisitoire et plaidoirie. La délibération du jury fut longue. Après une attente qui parut interminable — et combien pénible pour l'accusé — Gala s'entendit condamner à la peine capitale.

Le verdict Six questions posées au jury. Le président rappelle qu'en cas de réponses affirmatives à ces six questions et, si les circonstances atténuantes sont refusées, Gala encourt la peine de mort.

Un sévère réquisitoire

En un éloquent réquisitoire, appuyé d'arguments convaincants, M. Vigneron, procureur de la République, montre que le crime est celui d'un monstre et d'un sadique.

« Il ne reste rien des accusations portées contre le père de Janina, que le cynisme révoltant de Gala » affirme avec force l'avocat général. « C'est un crime commis avec une minutieuse préméditation et avec le plus grand sang-froid par un homme entièrement responsable de ses actes, selon les propres déclarations du médecin qui examina l'accusé au point de vue mental. »

« Il s'agit d'un crime commis dans un état de lucidité parfaite et après lequel Gala n'a pas manifesté le moindre remords. » Le procureur réclame une sanction impitoyable: la peine de mort.

Une habile plaidoirie

La parole est maintenant à M^{re} Gallard, du barreau de Paris, lequel remplace M^{re} Jean-Charles Legrand. L'avocat affirme immédiatement que ce ne sont pas des hypothèses et des probabilités dont il faut faire état, mais de preuves.

Le défenseur de Gala conteste la valeur des premiers aveux de Gala, qui ont été faits par l'intermédiaire d'un interprète et hors la présence d'un avocat. Il s'empare ensuite à réfuter tour à tour les solides arguments de l'avocat général. Il admet ensuite un instant la culpabilité de Gala et « plaide coupable ». Cette manœuvre très habile ne manque pas d'émouvoir le jury qui suit les débats.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

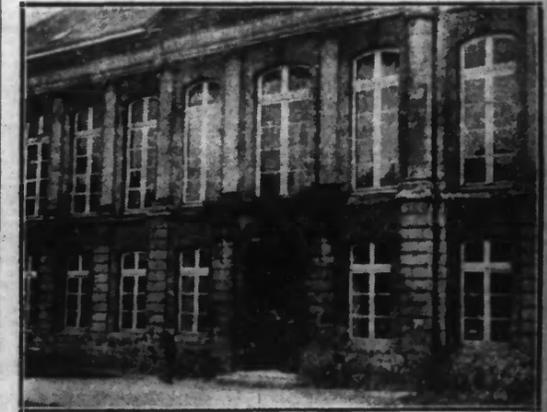
Costumes habillés et... déshabillés



Voici deux jolies toilettes d'été et deux gracieux modèles de costumes de bain. — EN 7^e PAGE: NOTRE PAGE FÉMININE

Les sanglants incidents d'Hénin-Liétard seront évoqués aujourd'hui devant les Assises du Pas-de-Calais

Au cours des débats du procès de FRITSCH et THÉRY on entendra une dizaine d'avocats et quatre-vingts témoins parmi lesquels figurent plusieurs personnalités politiques. Un important service d'ordre empêchera l'accès de la salle d'audience aux perturbateurs éventuels.



Le Palais de Justice de SAINT-OMER, où vont être évoqués les incidents du 11 avril à HÉNIN-LIÉTARD

On connaît dans ses détails la grave bagarre d'Hénin-Liétard, qui le 11 avril dernier mit aux prises différents partis politiques à l'occasion d'une réunion organisée par l'Action Française. Cette affaire eut une répercussion considérable non seulement dans notre région, mais encore dans la France entière.

On sait qu'au cours des dites bagarres, un militant communiste, Joseph Fontaine, 56 ans, mineur retraité, demeurant à Hénin-Liétard, rue Hoche, trouva la mort. L'enquête amena un nombre considérable d'inculpations. La plupart des inculpés, accusés de coups et blessures volontaires et port d'armes prohibées, ont comparu dernièrement devant le tribunal correctionnel de Béthune. Deux autres, sur qui pèsent de plus graves accusations seront aujourd'hui sur le banc des assises de Saint-Omer.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)